



Fiche d'inscription*
Concours d'écriture – La Nouvelle de Noël
Année 2021

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL :

PORTABLE :

EMAIL :

SI JE SUIS MINEUR :

JE SOUSSIGNE, M / MME

RESPONSABLE LEGAL DE AUTORISE CE

DERNIER A PARTICIPER AU CONCOURS D'ECRITURE DE NOËL DE L'OFFICE DE

TOURISME PIERREFONDS, LISIERES DE L'OISE.

Pour être valide l'inscription doit être accompagnée du règlement du concours signé



Règlement du concours « écriture de Noël »

Décembre 2021

Article 1 : définition du concours

Le concours « écriture de Noël » est organisé par l'Office de Tourisme Pierrefonds, Lisières de l'Oise, dans le cadre d'une animation culturelle autour de Noël de l'année 2021. Le concours est ouvert à tous et gratuit. Sa finalité est d'écrire une nouvelle permettant de mettre en avant le territoire des Lisières de l'Oise dans un univers se rapportant à Noël.

Article 2 : présentation du concours

Le concours débutera au 15 novembre 2021, les personnes souhaitant participer auront jusqu'au **dimanche 12 décembre minuit** pour envoyer leur texte terminé à l'Office de Tourisme Pierrefonds, Lisières de l'Oise. Le récit peut être du registre littéraire souhaité par l'auteur : réaliste, merveilleux, fantastique, science-fiction... et devra répondre aux codes de l'univers de Noël.

Le concours sera lancé à partir du 15 novembre 2021, donnant jusqu'à 4 semaines de réflexion pour les auteurs de rédiger leur texte. Le concours prévoit les règles suivantes :

- Commencer son texte par la phrase suivante : « *Cette histoire se passe aux confins des Lisières de l'Oise...* »
- Être imaginé autour de l'univers de Noël
- Mettre en valeur le territoire des Lisières de l'Oise (voir annexe**)
- Respecter les règles littéraires de la nouvelle (voir annexe*)
- Rendre un texte lisible sur un support non périssable
- Ne pas dépasser une page recto/verso

Le concours prévoit :

- Un prix 9-14 ans avec en gain un livret découverte 8-14 ans de Pierrefonds, un yoyo en bois Pierrefonds, Lisières de l'Oise et le livre *Un garçon nommé Noël*, de Matt Haig – prix d'une valeur de 14€99
- Un prix adulte avec en gain un livret découverte adulte de Pierrefonds, un jeu « Village préféré des Français » et un savon « l'Impératrice Eugénie » de la savonnerie de Pierrefonds – prix d'une valeur de 26€40

Article 3 : les participants

Le concours est ouvert à tous. Il est composé de deux prix : le prix des 9 – 14 ans et le prix adulte (+ 15 ans). Chaque prix sera voté par un jury selon un barème à respecter lors de la rédaction de son récit (voir annexe **).

Article 4 : les engagements des participants

Les participants s'engagent à titre gratuit au concours. Pour s'inscrire, les participants devront remplir le formulaire dédié au concours « écritures de Noël », signer ledit règlement (ou le représentant légal pour les mineurs) et le rendre avant le 12 décembre minuit à l'Office de Tourisme. À leur inscription, ils s'engagent à participer et à respecter ledit règlement et à ne faire aucune réclamation avant, pendant et à la suite du concours.

Les participants s'engagent à ne pas plagier le texte qu'il fournira pour le concours et à être l'unique auteur de la nouvelle.

Article 5 : le déroulement du concours

Les participants doivent s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme Pierrefonds, Lisières de l'Oise avant *le samedi 11 décembre 2021 minuit*. Seules les personnes inscrites pourront participer et prétendre au prix.

Les participants peuvent rédiger leur texte sur papier libre (à déposer à l'Office de Tourisme) ou en version numérique (à envoyer par mail en version PDF à contact@destination-pierrefonds.fr)

Le concours se termine **le 12 décembre 2021 à minuit**.

Un jury se tiendra entre le 13 et le 15 décembre 2021 (période de lecture des récits) dans le but de noter les nouvelles d'après le barème fourni aux participants en annexe**. Les nouvelles qui comptabiliseront le plus de points seront vainqueuses (une pour les 9-14ans et une adulte). Les gagnants seront contactés le lendemain du calcul global des barèmes par mail/téléphone.

La remise des lots s'effectuera à partir de la délibération et de l'annonce des gagnants, dès le 16 décembre. Les gagnants pourront venir chercher leur bien à l'Office de Tourisme aux horaires d'ouvertures.

Article 6 : le matériel du concours

Aucun matériel n'est fourni pour le concours d'écriture de Noël des Lisières de l'Oise. Aucun matériel n'est demandé pour participer au concours. Chaque participant décide du support de rédaction et du récit.

Article 7 : droits d'utilisation

Les participants autorisent, à signature de ce règlement, l'Office de Tourisme Pierrefonds, Lisières de l'Oise, à partager sur ses réseaux les nouvelles proposées, le cas échéant.

Annexe * : les règles littéraires de la nouvelle

Règle 1 – La nouvelle est composée d'un titre et d'un récit rédigé.

Règle 2 - Elle doit raconter une histoire avec un début, un rebondissement et une fin.

Règle 3 – Elle est une œuvre imaginaire et ne narre pas des faits réelles (mais elle peut s'en inspirer).

Règle 4 – La nouvelle est un texte bref, pouvant être lu en une séance de lecture. Elle est donc concise, construite avec peu de personnage, de lieux et d'événements.

Annexe ** : barème du concours / 100 points

Points notés	Nombre de points		Nombre de point(s) accordés	
Répondre aux règles littéraires de la nouvelle (voir annexe *)	Règle 1	2.5	Règle 1	
	Règle 2	2.5	Règle 2	
	Règle 3	2.5	Règle 3	
	Règle 4	2.5	Règle 4	
La nouvelle commence par la phrase imposée à l'article 2 : « Cette histoire se passe aux confins des Lisières de l'Oise... »	10 points			
La nouvelle a été imaginée autour de l'univers de Noël (période, vocabulaire, descriptions)	10 points			
La nouvelle met en valeur le territoire des Lisières de l'Oise (exemples : villages / sites / personnages célèbres / faits historiques / légendes locales...)	20 points			
La nouvelle ne dépasse pas une page recto/verso	5 points			
La nouvelle est rédigée de manière lisible et accessible	5 points			
La nouvelle transporte dans un univers imaginaire	40 points			

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé » :

Signature du responsable légal (le cas échéant) suivie de la mention « lu et approuvé » :